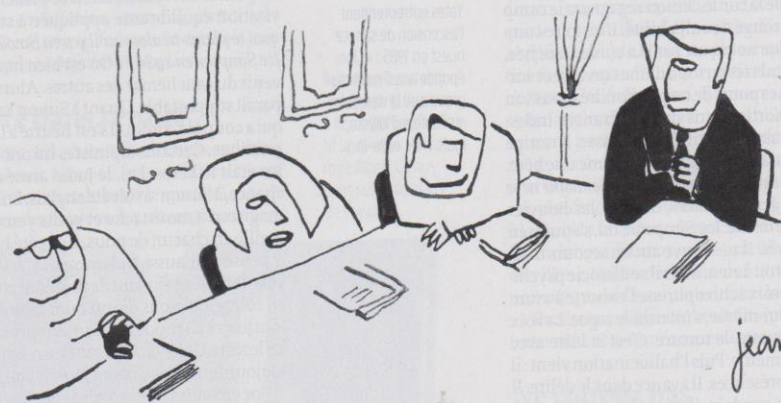


# Ce qu'ils font avec notre argent

**Un scandale français.** Notre pays est champion du monde des dépenses publiques. Et Macron en ajoute toujours plus. Malgré cela, les services publics n'en finissent pas de se détériorer. Enquête.

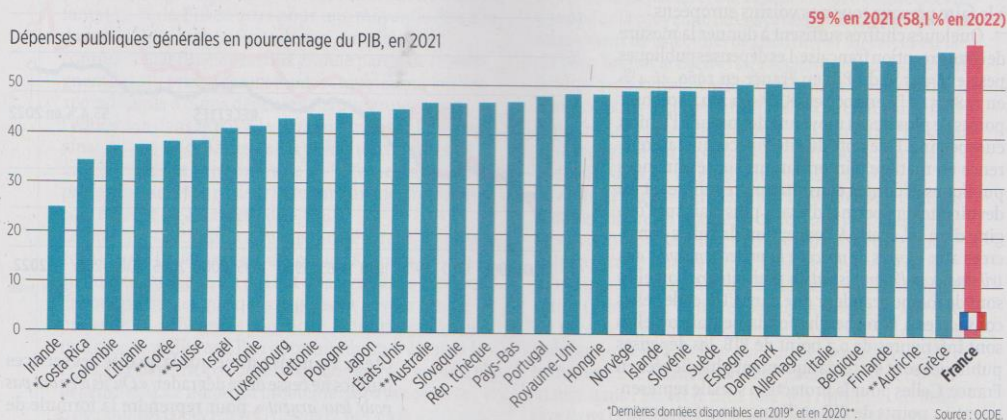


La sortie du « quoi qu'il en coûte » permettrait le renforcement du « mal dépenser beaucoup ».

ILLUSTRATION - JEAN POUR « LE POINT »

## La France, championne du monde de la dépense publique

Dépenses publiques générales en pourcentage du PIB, en 2021



\*Dernières données disponibles en 2019\* et en 2020\*\*.

Source : OCDE

PAR PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS

La France, ses châteaux, ses musées, ses vins, ses fromages et... ses dépenses publiques. Celles-ci se sont élevées l'année dernière selon l'Insee à 1 536,2 milliards d'euros, soit 58,1 % du PIB, niveau qui a permis à notre pays de remporter une nouvelle fois haut la main la Coupe d'Europe et la Coupe du monde de la spécialité. Début 2017, le candidat à l'Élysée Emmanuel Macron avait pourtant promis de débarrasser la France de son titre peu enviable et peu envié d'État le plus dépensier de la planète. Il s'était fermement et solennellement engagé, s'il était élu, à réduire la dépense publique de trois points de PIB en cinq ans et avait annoncé 60 milliards d'euros d'économies – François Fillon en programmat pour sa part 100 milliards. Déjà mis à mal par la crise des Gilets jaunes, qui s'était soldée par l'octroi de 17 milliards d'euros d'argent public, cet objectif avait été définitivement abandonné avec la pandémie du Covid-19 et la politique du « quoi qu'il en coûte ». Résultat, le taux de dépenses publiques, qui était resté stable pendant le mandat de François Hollande, aura finalement progressé de plus de trois points pendant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron,

**2950**  
milliards  
d'euros

C'est le montant de la dette publique française en 2022, selon l'Insee.

à peine moins que durant celui de Nicolas Sarkozy où il avait augmenté de près de quatre points.

Avec la crise énergétique et le retour de l'inflation qui ont conduit à la mise en place de multiples boucliers tarifaires et à la distribution de nombreux chèques à destination des ménages comme des entreprises, le second quinquennat d'Emmanuel Macron n'a pas commencé sous des auspices plus économes. Après des hausses de 5,4 % en 2020 et de 3,9 % en 2021, les dépenses publiques ont encore augmenté de 4 % l'année dernière, soit de 58,6 milliards d'euros, dont 13,6 milliards d'euros au seul titre de la rémunération des fonctionnaires à la suite de la revalorisation du point d'indice. Une prodigalité sévèrement critiquée par le président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, qui a regretté que « 2022 n'ait pas été l'année de la sortie du "quoi qu'il en coûte" » comme s'y était pourtant engagé le ministre de l'Économie.

Promis, juré, craché, Bruno Le Maire vient cette fois de décréter officiellement « la fin de l'ivresse de la dépense publique », évoquant « plusieurs milliards d'euros d'économies » dès le budget 2024, affirmant avoir déjà dans le viseur certaines dépenses sociales, dépenses « brunes », liées aux énergies fossiles et aux aides aux entreprises. Le tout devant être finalisé avant l'été lors « d'Assises des finances publiques » avec l'ambition renouvelée de réduire de trois points le niveau de dépenses publiques d'ici à 2027. « Il s'agit de regarder si les Français en ont pour leur argent. Sommes-nous satisfaits de la gestion de l'État social et peut-on faire mieux ? » Si le ministre pose la bonne question, il est permis ■■■

**« Il s'agit de regarder si les Français en ont pour leur argent. »**

Bruno Le Maire



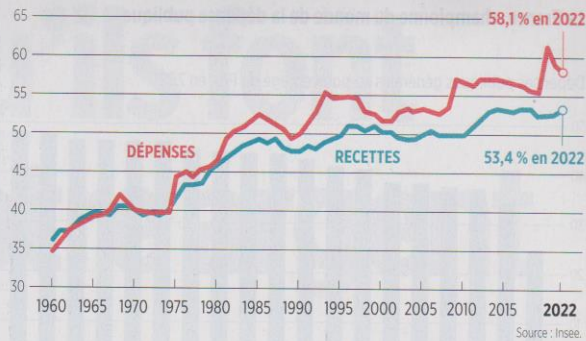
■ ■ ■ de douter fortement qu'il soit davantage en mesure que ses prédécesseurs d'apporter les bonnes réponses. De parvenir non seulement à stopper l'irrésistible expansion de la dépense publique mais surtout de la réduire enfin comme ont réussi à le faire presque tous nos voisins européens.

Quelques chiffres suffisent à donner la mesure de cette exception française. Les dépenses publiques pesaient 34,7 % du PIB en France en 1960, 46,4 % en 1980, 51,7 % en 2000 et 58,1 % en 2022, soit huit points de plus que la moyenne des pays de l'Union européenne. Une note du site Fipeco, qui fait référence en matière d'informations sur les finances publiques et dont la consultation régulière est un devoir citoyen, permet d'y voir plus clair sur l'origine d'un tel écart. À l'exception de celles consacrées aux « forces de police, à la protection civile, aux tribunaux et l'administration pénitentiaire » où elles sont de même grandeur que dans l'UE et de celles consacrées à la recherche fondamentale où elles sont inférieures de 0,3 point de PIB, les dépenses publiques sont systématiquement plus élevées en France. Celles pour la protection sociale représentaient 34 points de PIB en France en 2021, contre une moyenne européenne de 28,6 points, avec des dépenses de retraite atteignant 14,6 % du PIB en France contre 12,3 % dans l'UE. Dans le secteur de la santé, les dépenses publiques sont supérieures de 1,3 point en France, de 1,3 point aussi dans celui du logement, de 0,5 point dans la défense comme dans la lutte contre l'exclusion sociale, de 0,4 point dans l'enseignement, de 0,3 point dans les aides aux familles, de 0,2 point enfin dans le domaine de la culture et dans celui de la protection de l'environnement. Bref, l'État français dépense plus que n'importe quel autre dans quasiment tous les domaines.

Mais à l'évidence il dépense mal, à en croire tous les sondages indiquant qu'une très grande majo-

## Depuis 1981, les dépenses excèdent les recettes

Évolution des dépenses et des recettes publiques, en pourcentage du PIB



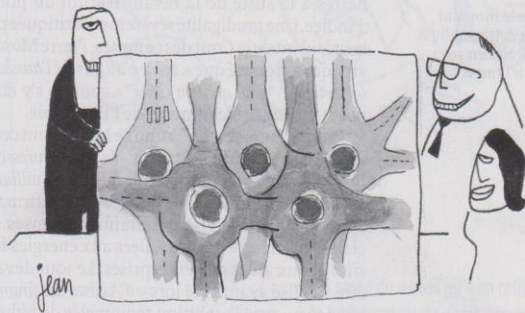
# 45,3 %

du PIB

Part des prélèvements obligatoires en 2022, en France.

rité de Français estime que la qualité des services publics ne cesse de se dégrader. « Qu'ils n'en ont pas pour leur argent », pour reprendre la formule de Bruno Le Maire, que les dépenses publiques connaissent en France un grave souci d'efficacité, pour parler cette fois comme les économistes. Une étude des experts de France Stratégie en fait pudiquement le constat : « De nombreux rapports et études mettent en évidence que malgré des dépenses publiques plus importantes que chez nos voisins, notre pays n'obtient pas de meilleurs résultats pour beaucoup de politiques publiques, voire en obtient de moins bons. Cela suggère qu'il doit être possible de réduire la dépense pour des résultats identiques, ou d'obtenir de meilleurs résultats pour le même niveau de dépenses. »

**L'exemple grec.** Au-delà même des innombrables et croustillantes anecdotes de gaspillage d'argent public régulièrement pointées par la Cour des comptes, des anomalies plus graves et plus structurelles ressortent. Comme, par exemple, la part des non-soignants dans les effectifs hospitaliers qui atteint 34 % en France, alors qu'elle n'est que d'environ 25 % en Allemagne, en Espagne et en Italie. Ou bien encore les effets pervers de notre politique d'aide au logement aussi généreuse que coûteuse qui fait monter mécaniquement le prix des loyers, appauvrit les locataires et enrichit les propriétaires, mais dont la remise en question même très partielle déclenche immédiatement un



Le projet du Très Grand Rond-Point JO 2024 soulevait beaucoup d'enthousiasme.

**Entre 2009 et 2015, l'emploi public a baissé de 15 % en Grèce, de 8 % aux Pays-Bas et de 7 % au Portugal.**

toll  
8 m  
à l'  
ple  
dou  
I  
un  
ven  
cés,  
cris  
200  
199  
le g  
con  
cap  
S  
pas  
ava  
jou  
poi  
clai  
l'ins  
tion  
sati  
Laq  
non  
ger  
rédu  
mas  
d'ail  
tous  
mis



## Éducation : toujours plus mais pas toujours mieux

Si la France (État et ménages confondus) consacre un peu plus d'argent que ses voisins à l'éducation de ses enfants (5,2 % du PIB en 2021 pour une moyenne de 4,8 % dans l'OCDE), la spécificité de son « modèle » est connue : l'État finance la plus grande partie de l'enseignement, du primaire aux études supérieures. Sur les 160 milliards d'euros dépensés chaque année pour l'éducation dans le pays, la part assumée par l'État est ainsi de 58,8 %, celle des collectivités territoriales de 22,4 %, celle des entreprises de 9,1 % (enseignement professionnel et supérieur). Quant aux ménages, ils ne contribuent qu'à hauteur de 6,5 %.

Le chapitre « éducation » du rapport général n° 163 (2021-2022), tome III, annexe 14, déposé le 18 novembre 2021 au bureau du Sénat, n'a pas fait une ligne dans la presse. Et pour cause : ces quelques pages sont noyées dans le projet de loi de finances pour 2022. Il dévoile pourtant une cruelle réalité que l'on pourrait résumer ainsi : si la France ne dépense pas beaucoup plus que ses voisins, elle dépense mal. Le nœud du problème : le pays consacre trop pour ses collégiens et lycéens et pas assez à l'éducation des plus jeunes. L'école élémentaire est le parent

pauvre du système éducatif (la France lui consacre moins de 8 000 euros par an et par enfant en 2018 contre près de 9 500 pour la moyenne des pays de l'OCDE) alors que l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul est la clé pour limiter le décrochage scolaire et gommer les difficultés des moins favorisés socialement. En revanche, la France « gâte » le secondaire (en 2018, le coût par enfant et par an dans le secondaire est supérieur de 40 % à celui de la moyenne des pays de l'OCDE, et il atteint même 15 700 euros pour un étudiant en classe prépa).

Le « retour sur investissement » du « modèle » français n'est ni brillant ni vraiment catastrophique : les résultats obtenus par les élèves aux évaluations internationales (comme Pisa) se situent même au-dessus de la moyenne. Avec une nuance de taille : une partie significative (près de 15 %) des élèves de moins de 15 ans ont un niveau très faible en compréhension écrite et en mathématiques. Et la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance dans Pisa est le plus fort : ses résultats ont beau être dans la moyenne, la France reste donc toujours championne en matière d'inégalités ■ LOUISE CUNEO

tollé. En matière de dépense publique absurde, les 8 milliards d'euros qu'aura coûté l'année dernière à l'État la ristourne sur les carburants décrétée en pleine urgence climatique resteront sans aucun doute dans les annales.

De nombreux pays sont pourtant parvenus dans un passé récent à réduire la dépense publique, souvent, il faut bien le reconnaître, contraints et forcés, en réponse à des situations d'urgence et de crise financière, comme ce fut le cas en Grèce en 2009. Mais aussi en Suède au début des années 1990, lorsqu'une profonde récession avait conduit le gouvernement social-démocrate à une refonte complète d'un État providence devenu obèse et incapable de se financer autrement qu'à crédit.

Sous le slogan « Ceux qui sont endettés ne sont pas libres », le ratio de dépenses publiques, qui avait atteint un taux record et inégalé jusqu'à ce jour de 70,5 % du PIB en 1993, fut abaissé de quinze points en sept ans. À la fois par le biais de coupes claires dans les dépenses sociales, avec notamment l'instauration de critères d'attribution des prestations bien plus sévères, et surtout d'une réorganisation en profondeur de tout le secteur public. Laquelle se traduisit par une externalisation de nombreuses missions au secteur privé avec changement de statut des salariés et une importante réduction des effectifs de fonctionnaires et de leur masse salariale. Cette dernière mesure apparaît d'ailleurs comme un point commun et central à tous les plans de réduction de la dépense publique mis en œuvre dans les pays européens. Entre ■■■

## La France est généreuse pour les retraites, pas pour la recherche

Les dépenses publiques par fonctions en % du PIB en 2021

DÉPENSES PUBLIQUES	FRANCE	UNION EUROPÉENNE
Protection sociale dont :	34 %	28,6 %
• RETRAITES	14,6 %	12,3 %
• santé	12,3 %	11 %
• famille	2,2 %	1,9 %
• chômage	2,3 %	1,7 %
• exclusion sociale	1,5 %	1 %
• aides personnelles au logement	0,9 %	0,3 %
Aides à pierre, équipements collectifs	1,3 %	0,6 %
Enseignement	5,2 %	4,8 %
Loisirs, culture et culte	1,4 %	1,2 %
Protection de l'environnement	1 %	0,8 %
Affaires économiques dont :	6,9 %	6,3 %
• transports	2,1 %	2,3 %
Sécurité intérieure et justice	1,7 %	1,7 %
Défense	1,8 %	1,3 %
RECHERCHE FONDAMENTALE	0,3 %	0,6 %
Services généraux	4 %	3,9 %
Intérêts de la dette publique	1,5 %	1,5 %
TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES	59 %	51,5 %

Sources : Eurostat, Fipico.

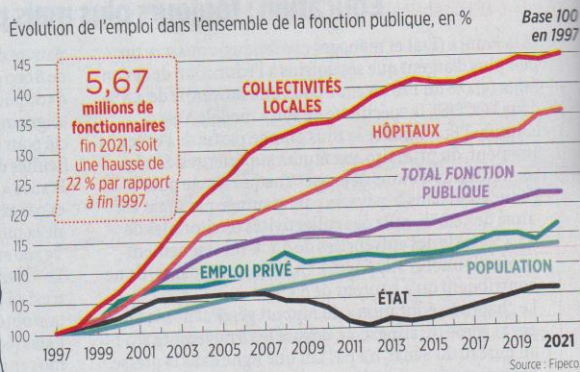


## EN COUVERTURE

■ ■ ■ 2009 et 2015, l'emploi public a ainsi baissé de 15 % en Grèce, de plus de 10 % au Royaume-Uni, de 8 % aux Pays-Bas et de 7 % au Portugal.

Rien de tel en France, où la masse salariale de la fonction publique représente un peu plus de 21 % de toutes les dépenses publiques (cinq points de plus qu'en Allemagne), et où, selon le décompte du site Fipeco, les effectifs ont fortement augmenté depuis vingt ans. Ils s'élevaient à 5,674 millions de personnes à la fin de l'année 2021, soit 1,025 million de plus qu'à la fin de 1997. Soit aussi une hausse de 22 %, largement supérieure à l'augmentation de 13 % de la population française au cours de cette période. Par catégorie, les effectifs de la fonction publique d'Etat (2,519 millions fin 2021) ont augmenté de 149 000 (+ 6 %), entre 1997 et 2021 ; ceux de la fonction publique territoriale (1,942 million fin 2021) ont progressé de 559 000 (+ 45 %) et ceux de la fonction publique hospitalière (1,213 million fin 2021) ont crû de 318 000, soit + 36 %. Autant de chiffres qui apportent un démenti cinglant au discours tenu par la Nupes et le Rassemblement national selon lequel des décennies de politiques néolibérales ont réduit comme peau de chagrin les moyens en personnel de l'Etat. Pour mémoire aussi, le programme du candidat Emmanuel Macron prévoyait en 2017 la suppression durant le quinquennat de 120 000 postes de fonctionnaires, dont 70 000 dans les collectivités territoriales et 50 000 dans la fonction publique d'Etat. Mais le président Macron s'est au contraire montré un ardent défenseur des fonctionnaires et un recruteur zélé. Avec la créa-

### Toujours plus de fonctionnaires



tion de 148 000 postes entre 2017 et 2021, dont 72 000 dans la fonction publique d'Etat, 40 000 dans les collectivités locales et 37 000 dans les hôpitaux.

**« Il ne s'agit pas de tailler. »** Certes le niveau de dépenses publiques reflète d'abord un choix de société, celui de la France étant, pour des raisons aussi culturelles et historiques que mystérieuses, de faire financer exclusivement par l'Etat les retraites, la santé, et l'éducation quand d'autres pays recourent parallèlement pour ce faire à des

### Logement : des aides largement inefficaces

C'est un fait : notre pays consacre chaque année bien plus d'argent public à ses maisons et appartements que ses voisins. « En additionnant les aides personnelles au logement, les aides à la pierre et les dépenses relatives aux équipements collectifs associés à l'habitat, le coût de la politique du logement s'élève à 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) en France alors que la moyenne européenne est seulement de 0,9 % du PIB et de 0,8 % en Allemagne », constate avec sa rigueur habituelle l'ancien conseiller maître à la Cour des comptes François Écalle, président de Fipeco. Au regard de cette effervescence, on devrait s'attendre à ce que les Français vivent dans davantage de mètres carrés que les autres, voire à ce que le mal-logement ne soit plus chez nous qu'un lointain souvenir. Si seulement... Selon la Fondation Abbé-Pierre, 4,1 millions de nos compatriotes sont mal logés, dont 330 000 personnes sans domicile fixe. En outre, 10 % des ménages vivent dans une « habitation surpeuplée », contre 17,1 % en Europe. Pour ne rien arranger, les grues tournent au ralenti. « En 2022, la France a construit 370 000 logements, alors que nous devrions être au

moins à 500 000 par an pour couvrir les besoins », regrette Henry Buzy-Cazaux, président de l'Institut du management des services immobiliers. Parallèlement, note l'Insee, « les logements vacants augmentent nettement depuis 2007 (+ 2,7 % par an en moyenne entre 2007 et 2022) ». Quant à la part des ménages locataires de leur résidence principale, elle reste stable depuis quarante ans (41 % aujourd'hui contre 40 % en 1982). C'est une singularité hexagonale : l'Etat et les collectivités reprennent d'une main ce qu'ils donnent de l'autre. Côté pile, ils versent 24,5 milliards d'euros d'aides et accordent 13,7 milliards d'euros d'avantages fiscaux. Côté face, ils ponctionnent 90,5 milliards d'euros sur le secteur. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recommande à la France de réduire les dispositifs fiscaux qui incitent à contracter des emprunts immobiliers, car ils contribuent à la hausse des prix de l'immobilier, et de baisser les taxes sur le logement et les droits de mutation pour favoriser la mobilité des ménages.

Chiche ? ■ FRANÇOIS MIGUET



### L'évolution des effectifs de la fonction publique par législatures



Source : Fipeco.

fonds privés. Certes aussi un haut niveau de dépenses publiques n'est pas en soi incompatible avec de bonnes performances économiques et un grand bien-être des citoyens, comme les pays scandinaves en apportent la démonstration. Difficile pour autant de ne pas juger très problématique le niveau exceptionnellement élevé de nos dépenses publiques dont les Français ne sont nullement satisfaits mais dont le financement en revanche exige des prélèvements obligatoires records (45,3 % du PIB en 2022) aux effets asphyxiants sur toute l'économie et une envolée de la dette qui, dans un contexte de hausse des taux, amputera lourdement le niveau de vie des générations futures. Limitant ainsi considérablement les marges de manœuvre budgétaires pour faire face à d'éventuels chocs conjoncturels mais aussi pour financer toutes les nouvelles et colossales dépenses qui se profilent. Celles liées au vieillissement de la population et au financement de la dépendance, à la transition énergétique, aux besoins de l'armée, sans même parler de l'urgence à revaloriser le salaire des enseignants scandaleusement sous-payés dans un pays qui prétend se doter d'une économie du savoir et de la connaissance.

« Il ne s'agit pas de tailler mais d'avoir une dépense publique qui augmente moins vite que la croissance. » Bruno Le Maire se veut rassurant et s'emploie d'ores et déjà à tenter de calmer la tempête politique et sociale qui s'annonce à l'horizon. Bien conscient que, plus encore que la réforme des retraites, toute loi de finances bridant la dépense publique ne manquera pas d'être immédiatement dénoncée par l'extrême droite et l'extrême gauche (à qui la notion d'équilibre budgétaire est totalement étran-

gère) comme une intolérable et scandaleuse cure d'austérité ultralibérale. Bien conscient aussi de l'immense difficulté qu'il y a à commencer un traitement de sevrage dans un pays devenu totalement accro à la dépense publique, aux prestations gratuites, aux aides sociales en tout genre, aux subventions et aux chèques de l'État. Et où, depuis des décennies, les gouvernements successifs ont choisi, par facilité et par manque de courage politique, d'essayer de résoudre tous les problèmes économiques et sociaux qui se présentaient en fournissant aux Français de nouvelles doses d'argent public et en devenant eux-mêmes des « dealers » sans scrupules ■

### « Ristournes » énergétiques, un coût faramineux

# 102,8

milliards d'euros en trois ans

Le « quoi qu'il en coûte » énergétique turbine à plein régime. Afin de soutenir les ménages, les collectivités locales et les entreprises face à l'envolée des prix, à commencer par ceux de l'énergie, l'État avance plein gaz. Et ça coûte un max. Indemnité inflation, chèque énergie, boucliers contre la hausse des tarifs énergétiques, remise sur le prix du carburant, soutien aux ménages chauffés au fioul... Il a décaissé au total 48,6 milliards d'euros l'an dernier pour ces mesures – dix fois plus qu'en 2021 (4,7 milliards). En 2023, la facture devrait s'alourdir de 900 millions, à 49,5 milliards d'euros, soit un total estimé à 102,8 milliards, selon les experts du ministère de l'Économie. Ces derniers insistent cependant sur des économies faites par ailleurs : une baisse des charges du service public de l'énergie et une hausse des redevances hydroélectriques. Ceci devrait, tout bien pesé, réduire la douloureuse d'une petite cinquantaine de milliards d'euros sur trois ans. Selon le sénateur Jean-François Husson (LR), le coût agrégé de ces aides pourrait atteindre le montant stratosphérique de 170 milliards d'euros en 2027. Un chiffre que dément Bercy ■ F. M.

**Des enseignants scandaleusement sous-payés dans un pays qui prétend se doter d'une économie du savoir.**